

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Pré-qualification des Fournisseurs de Services de Développement des Entreprises et Intermédiaires Financiers

Programme : Programme d'autonomisation économique des femmes à travers la transformation de l'anacarde (WEECAP)

Pays : Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée-Bissau

Émis par : Winrock International

Date de publication : 25 Juin 2025

Date limite de soumission : 17 Juillet, 2025

1. Objet de l'AMI

Le consortium WEECAP lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à l'attention des prestataires qualifiés de fournisseurs services de développement des entreprises (FSDE) et des intermédiaires financiers (IF) opérant en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou en Guinée-Bissau. Cet AMI vise à constituer un vivier diversifié de prestataires pouvant être mobilisés en fonction des besoins spécifiques des entreprises du secteur de l'anacarde, notamment celles dirigées par des femmes et des jeunes.

Les structures sélectionnées intégreront le réseau FSDE/IF de WEECAP et pourront être sollicitées pour accompagner des entreprises pré-identifiées selon des mandats d'assistance ciblés. Il ne s'agit pas d'un appel à prestation immédiate, mais d'un mécanisme flexible de mobilisation adaptée aux besoins identifiés.

2. Contexte

WEECAP est une initiative régionale mise en œuvre en partenariat avec la Fondation Mastercard. Elle vise à stimuler une croissance inclusive dans le secteur de l'anacarde. Le programme soutient la création d'emplois, le développement des entreprises et la mobilisation de capitaux, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes.

Dans cette optique, WEECAP établit un réseau préqualifié de FSDE et d'intermédiaires financiers pour :

- Renforcer la structuration, la préparation à l'investissement et la viabilité financière des PME de l'anacarde
- Faciliter l'accès au financement des entreprises mal desservies, notamment dirigées par des femmes et des jeunes

- Étendre la disponibilité de services de qualité dans les zones rurales et les marchés à faible capitalisation

Voir l'Annexe A pour une présentation détaillée de cette stratégie.

3. Profils recherchés

Les entités éligibles peuvent être des cabinets, des associations ou des consultants individuels disposant d'une expérience confirmée dans les domaines suivants :

<i>Services FSDE</i>	<i>Services IF</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostics d'entreprise, élaboration de stratégies et planification de la croissance - Systèmes de gestion financière - Formalisation et enregistrement d'entreprise - Accès au marché et intégration de la chaîne de valeur - Leadership, coaching et mentorat pour les femmes et les jeunes - Environnement et durabilité - Innovation et digitalisation - Diagnostics de transformation et mise en œuvre de plans d'amélioration - Qualité et certification (transformation et sourcing de noix) - Appui aux producteurs et organisations paysannes pour l'accès aux services bancaires - Appui au développement de nouveaux produits issus de la pomme d'anacarde - Adoption de technologies appropriées dans la production et la transformation - Accompagnement des plateformes et organisations de producteurs dans le plaidoyer, la politique et la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> - Structuration de propositions de financement bancables - Mise en relation avec des investisseurs et prêteurs - Appui aux transactions et due diligence - Stratégies de mobilisation de capitaux - Expérience avec institutions de micro finance, banques, ou instruments de financement mixte - Suivi post-investissement

WEECAP encourage particulièrement les candidatures de :

- Prestataires ayant une présence ou volonté d'intervenir en zone rurale
- Entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes
- FSDE capables d'assurer également un rôle d'intermédiaire financier

4. Processus de sélection

Phase 1 : Pré-qualification—Les candidatures seront évaluées sur la base de :

- L'expertise technique et/ou financière
- L'expérience en inclusion (appui aux femmes et jeunes)

- La couverture géographique et la présence dans le pays
- Les résultats démontrés auprès des PME ou coopératives (idéalement dans l'anacarde)

Note sur l'évaluation : Les dossiers seront analysés en fonction de la pertinence des services, de l'expérience d'inclusion, des capacités opérationnelles et des résultats obtenus. L'équilibre géographique et la diversité des profils de prestataires seront aussi pris en compte.

Phase 2 : Co-conception—Les prestataires présélectionnés seront invités, progressivement, à co-développer des termes de référence (TDR) avec les entreprises identifiées par WEECAP. Ces TDR serviront de base contractuelle pour les prestations à venir.

5. Dossier de candidature

Les candidats doivent remplir le formulaire de l'Annexe B et fournir les pièces suivantes :

- Une présentation narrative décrivant les services proposés, l'expérience et les résultats obtenus
- Les CV des membres clés de l'équipe
- Un profil de l'organisation ou un aperçu des zones d'intervention
- Des exemples d'appui fourni à des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes
- Des références clients
- Des informations sur la disponibilité et la capacité de mobilisation
- Une grille indicative des honoraires (par jour ou par type de prestation). Cette grille est à visée informative uniquement et ne constitue pas un engagement tarifaire.
- (Optionnel) Indicateurs d'impact : nombre estimé d'entreprises appuyées, financement mobilisé, part de femmes/jeunes bénéficiaires

6. Calendrier indicatif

<i>Échéance</i>	<i>Date</i>
Publication de l'AMI	25 Juin 2025
Date limite de soumission	1 ^{ère} tranche : 17 Juillet 2025 2 ^{ème} tranche : 17 Septembre 2025 3 ^{ème} tranche : 17 Novembre 2025
Notification de présélection	Processus continu, au fil de l'eau
Phase 2 – Co-conception	Selon les besoins identifiés dans WEECAP

7. Modalités de soumission

Envoyez l'ensemble des documents requis par courrier électronique à :
weecap.procurement@winrock.org

Objet du message : « AMI – Réseau FSDE/IF – [Nom de votre structure] »



Les candidatures doivent être reçues au plus tard le : 17 Juillet 2025

Annexes

- Annexe A : Aperçu stratégique du mécanisme FSDE/IF
- Annexe B : Formulaire de candidature et liste de contrôle
- Annexe C : Grille d'évaluation basée sur le mérite

Annexe A : Aperçu stratégique du mécanisme FSDE/IF

Programme : WEECAP – Programme d'autonomisation économique des femmes à travers la transformation de l'anacarde

Vue d'ensemble

Pour stimuler la croissance inclusive des entreprises dans le secteur de l'anacarde, WEECAP établit un réseau préqualifié de Fournisseurs de Services de Développement des Entreprises (FSDE) et d'Intermédiaires Financiers (IF) en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Guinée-Bissau. Ces prestataires seront associés aux besoins spécifiques d'entreprises pré-identifiées – en particulier celles dirigées par des femmes ou des jeunes – et mobilisés via un mécanisme flexible de prestations ciblées.

Objectif

Créer un écosystème de prestataires capable de :

- Fournir un appui technique adapté aux PME et coopératives du secteur de l'anacarde
- Renforcer la formalisation, l'organisation et la préparation à l'investissement
- Mobiliser du capital pour des entreprises sous-financées, notamment dirigées par des femmes et des jeunes
- Fournir un appui réactif et évolutif, aligné sur les objectifs d'inclusion et de création d'emplois de WEECAP

Entreprises cibles

Le réseau servira :

- Les transformateurs de noix (amande et pomme), les coopératives, les prestataires logistiques, et services connexes
- Les entreprises dirigées par des jeunes et des femmes
- Les entreprises situées en zones rurales ou sous-desservies
- Les structures identifiées par WEECAP comme stratégiques et prêtes à évoluer

Rôle des FSDE

Les FSDE fourniront des services de conseil et d'assistance technique pour aider les entreprises à se formaliser, croître, et devenir prêtes à recevoir des financements. Certains FSDE pourront également jouer un rôle d'intermédiaire financier si leur capacité le permet.

Exemples de services :

- Diagnostic d'entreprise et planification stratégique
- Accompagnement à la formalisation, conformité et gouvernance
- Mise en place de systèmes comptables et financiers
- Accès aux marchés et intégration des chaînes de valeur
- Coaching et mentorat, en particulier pour les femmes et les jeunes

Rôle des Intermédiaires Financiers

Les IF accompagneront les entreprises déjà prêtes techniquement à lever des fonds. Ils structureront les dossiers de financement et faciliteront les liens avec les prêteurs, investisseurs et institutions financières.

Exemples de services :

- Évaluation de la préparation à l'investissement et structuration de dossiers
- Élaboration de plans d'affaires bancables et projections financières
- Mise en relation avec des financeurs
- Appui aux transactions (due diligence, décaissement)

Les IF seront rémunérés sur la base de jalons, en fonction des résultats atteints (financement levé, transactions conclues).

Fonctionnement du mécanisme

1. WEECAP identifie des entreprises cibles à appuyer
2. Les FSDE fournissent un appui à la structuration et à la préparation financière
3. Les IF interviennent pour mobiliser des financements
4. WEECAP sélectionne les prestataires selon les besoins spécifiques, leur zone d'intervention et leur spécialisation

Pourquoi ce modèle

- Permet des interventions ciblées et adaptées
- Crée un réseau résilient de prestataires locaux qualifiés
- Garantit la qualité, la responsabilité et l'alignement avec les objectifs du programme
- Favorise la croissance des entreprises et l'inclusion systémique du secteur

Annexe B : Formulaire de Candidature et Liste de Contrôle

Programme : WEECAP – Programme d'autonomisation économique des femmes à travers la transformation de l'anacarde

Date limite de soumission : 17 Juillet 2025

Section 1 : Informations sur le Candidat

Nom de l'organisation / du consultant :

Pays d'enregistrement ou d'intervention :

Nom du contact principal :

Adresse e-mail du contact principal :

Téléphone / WhatsApp :

Site web (le cas échéant) :

Intérêt pour le rôle de : FSDE uniquement IF uniquement Les deux

Domaine(s) de spécialisation (selon la section 3 de l'AMI) :

Section 2 : Liste de Contrôle des Pièces à Fournir

A. Formulaire de candidature

Formulaire de candidature rempli et signé (ce document)

B. Capacités techniques et services proposés

Présentation succincte (2 à 3 pages max) décrivant :

- Services proposés alignés avec les catégories FSDE/IF

- Expériences antérieures pertinentes (PME, accès au financement)

- Résultats obtenus (ex. : nombre d'entreprises appuyées, financement mobilisé)

C. Capacité organisationnelle

CV des principaux responsables ou chefs d'équipe

Présence géographique et capacités opérationnelles

Partenariats ou affiliations (le cas échéant)

D. Expérience en inclusion et groupes cibles

Description de l'expérience avec des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes

Politiques ou approches inclusives (si disponibles)

E. Disponibilité et mobilisation

- Déclaration de disponibilité jusqu'en 2026
- Volonté d'opérer en zones rurales
- Délai typique de mobilisation

F. Références

- Trois références clients avec nom, organisation, adresse e-mail et numéro de téléphone

G. Barème indicatif des honoraires

- Tableau ou liste de tarifs indicatifs pour les services clés
- Devise spécifiée (USD ou locale)
- Tarifs exprimés par jour, mission ou prestation

H. (Optionnel) Indicateurs de performance attendus

- Nombre estimé d'entreprises pouvant être accompagnées chaque année
- Résultats de mobilisation de capitaux antérieurs
- Part des femmes/jeunes parmi la clientèle précédente (si disponible)

Déclaration

En signant ci-dessous, je certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et complètes à ma connaissance.

Nom :

Titre :

Date :

Signature :

Annexe C : Grille d'Évaluation Basée sur le Mérite

AMI – Pré-qualification pour le Réseau FSDE/IF

Programme : WEECAP– Programme d'autonomisation économique des femmes à travers la transformation de l'anacarde

Les critères ci-dessous guideront l'évaluation et la sélection des candidats dans le cadre de la Phase 1 : Pré-qualification. Chaque dossier sera examiné par les équipes techniques et opérationnelles de WEECAP selon les barèmes indiqués.

Critères d'évaluation	Description	Points maximum
Expertise technique	Pertinence et profondeur des services proposés (FSDE et/ou IF), y compris les missions passées et l'alignement avec les besoins du programme	20
Capacité opérationnelle	Présence locale, capacité de mobilisation, expérience en zones rurales ou sous-desservies, solidité de l'équipe	20
Résultats et impact	Résultats obtenus (entreprises accompagnées, capitaux mobilisés, emplois créés), fiabilité des références	20
Adéquation stratégique	Capacité à s'intégrer dans le modèle par phases de WEECAP (structuration + financement), connaissance du secteur anacardier ou des PME agricoles	20
Expérience en inclusion	Travail avéré avec des entreprises dirigées par des jeunes ou des femmes ; pratiques et méthodologies inclusives	10
Rapport qualité/prix (si barème fourni)	Clarté et cohérence des tarifs indicatifs en lien avec le contexte et les services offerts	10
TOTAL		100

Note : Les candidats obtenant un score inférieur au seuil minimum (par exemple 65 points) peuvent ne pas être invités à la Phase 2 (Co-conception). Les décisions finales tiendront également compte de la diversité géographique et de la couverture en types de services au sein du réseau FSDE/IF.